

Compte rendu de la séance du mardi 08 février 2022

Secrétaire de la séance : Catherine Larnaude

Procurations : Céline Driessen à Annabelle vaudon et Stéphanie Rosset à Nicolas Labrégère

Absents excusés : Clémentine Denis et Catherine Bogaert.

Ordre du jour:

- Présentation du projet d'extension de l'école ;
- Projet d'installation du CIDIL ;
- Financement du voyage scolaire de l'école de Vouthon ;
- Point sur l'hébergement d'urgence ;
- Divers

Délibérations du conseil :

Financement voyage scolaire (DE 2022_004)

Subvention voyage en Auvergne :

Exposé :

M. le Maire rappelle que Mme Bourdet, directrice de l'école de Vouthon, organise un voyage en Auvergne du 04 au 08 avril prochain avec sa classe de 26 enfants de CM1 et CM2.

Le financement va être réparti entre la coopérative scolaire, l'APE, les communes et les familles. Afin que le coût pour les familles soit sensiblement le même que lors des voyages précédents soit environ 110€ par enfant, il faut que la participation des communes soit plus élevée. Pour Saint-Sornin, cela représente un coût de 1 848€ (168X11). M. le Maire propose de soumettre cette proposition au vote.

Résolution :

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- de verser une participation au voyage en Auvergne d'un montant de 1 848€ ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2022 au chapitre 65 ;
- d'autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Divers

- Projet d'extension de l'école :

Le plan est présenté. Un préau est prévu à l'extérieur de l'école afin que les parents et enfants puissent attendre à l'abri si l'école est fermée. A voir si cela est nécessaire. Les rangements dans les salles sont optionnelles.

- Projet d'installation du CIDIL :

Le projet, d'après les dernières estimations, s'élèverait à 1 600 000€ un montant trop élevé pour la communauté de communes qui avait prévu un investissement initial compris entre 600 et 800 000€.

Une autre option est à l'étude qui propose la construction du bâtiment sur la zone de la Cave. La CDC financerait la construction pour un montant d'environ 800 000€ mais le CIDIL porterait le projet. La commune serait partenaire.

Le CIDIL compte aujourd'hui 50 salariés et l'objectif serait de passer à 80 salariés.

- Point sur l'hébergement d'urgence :

Notre logement accueille une famille envoyée par le CHRS depuis plus de 3 mois qui est dans l'attente d'un logement plus pérenne. La liste d'attente est longue et le fait de monopoliser notre logement sur une durée aussi importante pose problème.

Recensement de la population :

Le nombre de personnes recensées s'élève à environ 840 en légère augmentation par rapport au recensement de 2015. On remarque que de nombreux foyers sont composés que d'une seule personne.